



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2018

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Arrêté**, à l'unanimité des membres présents, soit par seize voix « pour », la composition du Bureau comme suit : Mme Simone Bowman, Présidente, M. Christian Cheyroux, vice-Président, M. René Gisiger, membre, M. Jacques Nierlé, Secrétaire.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 31 janvier 2018 relative à la subvention de CHF 300'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la couverture thermique du bassin olympique de la piscine Lancy Maignac.
- ✓ **Désigné**, par 15 voix « pour » et une abstention, Mme Célia Blatter Barros da Silva comme déléguée du Conseil municipal auprès de l'Aire des Seniors, association qui compte la Collégiale des Aînés comme membre, laquelle n'a dès lors plus de délégation municipale distincte.
- ✓ **Approuvé**, par dix voix « pour », une voix « contre » et cinq abstentions, les conclusions du rapport de la Commission Enfance et Jeunesse concernant les bénéficiaires d'une crèche dans la commune de Perly-Certoux.
- ✓ **Approuvé**, par treize voix « pour », une voix « contre » et deux abstentions, le Conseil municipal approuve les conclusions du rapport de la Commission des finances relatif à l'examen du Plan financier 2018-2028 de la commune de Perly-Certoux.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI